



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL  
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Intervention à la réunion ministérielle  
sur les modalités de financement de REDD-plus

Monique Barbut, Directrice générale et présidente  
du Fonds pour l'environnement mondial

Réunion ministérielle  
sur les modalités de financement de REDD-plus  
Paris (France)  
11 mars 2010

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de prendre la parole à cette réunion ministérielle de haut niveau sur REDD-plus pour mettre en place des modalités de financement efficaces, équitables, transparentes et répondant aux besoins des pays en développement. Je salue le Gouvernement français, qui a proposé d'organiser la réunion, et les Gouvernements américain, australien, britannique, japonais et norvégien qui accompagnent cette initiative d'engagements concrets. Je souhaite en particulier rendre hommage aux Gouvernements [liste à compléter – PNG, Brésil, Indonésie, etc.], qui montrent la voie à suivre en faisant de leurs ressources forestières souveraines un moteur du développement durable.

Je ne suis pas ici simplement par hasard. La gestion et la conservation des forêts sont des composantes clés du mandat du FEM depuis 19 ans. Rouage des mécanismes financiers des trois Conventions de Rio, le FEM a alloué environ 1,5 milliard de dollars à des initiatives à l'appui des forêts et a mobilisé plus de 4,5 milliards de dollars de cofinancement à cette fin. En coopération avec nos organisations partenaires, nous n'avons cessé d'accroître nos concours financiers aux activités liées aux forêts dans chaque cycle de refinancement. Au cours de ce processus, le FEM a acquis une expérience mondiale impressionnante de ces financements, s'employant plus particulièrement à réduire le déboisement et la dégradation du patrimoine forestier, à préserver la biodiversité et à faire en sorte que la gestion durable des forêts soit l'un des objectifs des pays en développement partout dans le monde.

Et pourtant, il faut faire davantage. Nous sommes très heureux de voir que les banques régionales et multilatérales de développement, les organismes des Nations Unies, les institutions d'aide bilatérale et les administrations nationales se mobilisent de plus en plus autour du programme REDD-plus. L'action que le FEM mène pour lutter contre le déboisement généralisé et la dégradation incontrôlée des forêts doit aussi être renforcée. Avec REDD-plus, nous sommes peut-être mieux placés que jamais pour aider les pays en développement à faire face aux coûts qu'ils supportent pour préserver des services écologiques dont les effets positifs sont mondiaux par nature. C'est aussi là un objectif au cœur de la mission du FEM.

Vous savez peut-être qu'hier nous avons pratiquement conclu la négociation de la cinquième reconstitution des ressources du FEM. [Insérer ici le texte voulu sur les résultats de la réunion de Paris.] Dans le cadre de l'enveloppe de refinancement, les bailleurs de fonds ont approuvé un grand programme à l'appui de la gestion durable des forêts et de REDD-plus. Le programme met à profit les bons résultats d'une initiative pilote de FEM-4 qui incitait financièrement les pays en développement à innover dans la lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts.

Dans le droit fil des Accords de Copenhague, qui appellent notamment à la mise en place de mécanismes financiers fournissant des incitations en faveur de REDD-plus, et dans l'esprit des directives des Parties à la CCNUCC, à la CDB et à la CNUCLD, la stratégie d'investissement dans la gestion durable des forêts et dans REDD-plus pendant FEM-5 sera élargie, s'articulant sur un fonds de développement solide. Doté de 250 millions de dollars, ce programme fournira un mécanisme d'incitation aux pays qui souhaitent encourager l'innovation dans la gestion forestière en regroupant les ressources qui leur sont allouées dans les domaines d'intervention « changements climatiques », « diversité biologique » et « dégradation des sols », et en affectant ces ressources à des projets et programmes plurisectoriels, ambitieux et plus efficaces. Au cours des quatre prochaines années, nous estimons que ce mécanisme se traduira par un investissement de 1 milliard de dollars du FEM sous forme d'aides directes et qu'il permettra de mobiliser 3 milliards de dollars de cofinancement. À travers notre institution, et en partenariat avec nos entités d'exécution, les pays peuvent donc prendre des mesures importantes pour que soient honorés les engagements financiers initiaux des pays donateurs à l'appui de REDD-plus, tel que le prévoient les Accords de Copenhague.

La réunion d'aujourd'hui vise à « faciliter l'adoption d'un accord de partenariat provisoire pour REDD-plus ». Je ne peux qu'abonder dans le sens de l'impérieuse nécessité d'un accord de partenariat. L'enthousiasme et l'empressement avec lesquels les pays et organismes bailleurs de fonds ont déjà répondu présents ont permis de créer une dynamique extraordinaire et de commencer à obtenir des résultats. Mais nous voyons aussi qu'il existe des problèmes de coordination résultant d'une architecture toujours plus complexe. Il nous faut admettre que la mise en place de nouveaux fonds ou mécanismes ayant besoin d'être structurés pendant des années avant de commencer à fonctionner n'est pas la réponse optimale. En matière de

changement climatique, il ne fait aucun doute que le potentiel des interventions sur les forêts est lié à des échéances précises. Pour réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts à un niveau susceptible d'avoir des effets notables sur l'équation du CO<sub>2</sub> atmosphérique à l'échelle mondiale, il faut agir dès maintenant. Nous devons donc utiliser et améliorer les mécanismes actuellement à notre disposition.

Au FEM, nous savons quel est notre rôle. Notre organisation est un mécanisme financier ayant les pays pour moteur, qui se consacre à la protection du patrimoine mondial, appliquant les grandes conventions internationales sur l'environnement dans ce domaine. Nous sommes une entité organisée en partenariat qui tire parti des forces de ses organismes partenaires, dont tous ceux qui participent à l'effort initial de mise en œuvre de REDD-plus. Contrairement à d'autres programmes pilotes qui s'adressent à un nombre limité de pays, le FEM est en mesure d'intervenir en faveur des forêts dans tous les pays en développement. La structure unique du FEM lui permet d'agir comme intermédiaire indépendant, contribuant financièrement aux besoins des pays par le biais de l'organisme le mieux à même d'intervenir pour un travail et un cadre géographique donnés. En outre, les réformes récemment entreprises au FEM donneront aux pays en développement un meilleur accès aux ressources de notre institution. Le FEM peut aussi mettre en perspective les besoins de financement pour les forêts et les mesures d'intervention à travers de nombreux secteurs et domaines d'intervention, faisant ainsi ressortir les opportunités les plus prometteuses tout comme les déficits de ressources les plus importants.

Je me présente aujourd'hui devant vous, prête à contribuer à ce nouvel accord de partenariat en tirant parti de notre expérience et des programmes qui relèvent du mandat du FEM, et notamment des stratégies et des ressources qui viennent d'être approuvées pour FEM-5. Nous nous réjouissons à la perspective de nous associer à toutes les initiatives à l'appui de REDD-plus, aux organismes qui les mettront en œuvre, aux bailleurs de fonds et aux pays bénéficiaires afin d'œuvrer à l'harmonisation d'une architecture financière qui répondra au mieux aux besoins urgents de notre planète et de ses habitants.

Je vous remercie de votre attention.